Toilettes pour femmes inaccessibles aux trans, interdiction des pronoms non-binaires : les affaires étrangères belges conseillent aux LGBTQIA+ de s'informer avant de se rendre aux USA

09/02/2025 à 14h24



Aujourd'hui, les personnes LGBTQIA + qui veulent se rendre aux États-Unis peuvent donc le faire. Mais les associations de défense des droits sont inquiètes : *"Quand on a des régimes très à droite, voire fascistes, qui montent au pouvoir, on a directement dans la rue une beaucoup plus grande impunité face aux violences racistes ou homophobes ou sexistes, etc. Ça, c'est quelque chose qu'on a pu observer déjà dans d'autres pays"*, nous explique Alice, vice-présidente de la Maison Arc-en-ciel de Liège.

Sur le site des Affaires Étrangères, le conseil aux voyageurs est le suivant : *"Aux États-Unis, l'attitude de la population envers les personnes LGBTQI + (lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels, queers, intersexes, et les personnes qui nomment leur genre ou leur orientation sexuelle différemment) diffère d'un État à l'autre. Pour en*

savoir plus au sujet des personnes LGBTQI + aux États-Unis, consultez le site de Human Rights Campaign.“

Ce site de Human Right Campaign, recense les lois transphobes ou anti-LGBT État par État. Par exemple, il signale qu’en Idaho, les toilettes femmes ne sont pas accessibles aux femmes trans ; qu’au Kentucky, il est interdit d’utiliser des pronoms neutres de genre (comme le français iel, par exemple). Le site indique aussi les États “safe”, comme le Maine, le Michigan ou encore Washington.

rtbf.be